HAL
open science

Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu-e-s de 1997

Magali Guaresi

To cite this version:

Magali Guaresi. Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu-e-s de 1997. Vadot Maude, Dahou Chahrazed & Roche Françoise. Genre et sciences du langage. Enjeux et perspectives, Presses universitaires de la Méditerranée, pp.117-137, 2017. hal-01371566

HAL Id: hal-01371566

https://hal.science/hal-01371566v1

Submitted on 16 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les professions de foi des élu-e-s de 1997.

Magali Guaresi (Université Côte d'Azur)

Résumé : Historiquement exclues du champ parlementaire, l'accès des femmes aux charges politiques est contraint par des normes de genre produites et marquées dans leur discours publics. A partir d'une étude de cas portant sur les stratégies d'énonciation sexuées dans le discours électoral des futur-e-s député-e-s de 1997, cette contribution propose un exemple d'analyse logométrique des modalités de la construction identitaire genrée des femmes politiques autour d'un emploi statistiquement remarquable du pronom « je ».

Abstract : Historically excluded from the political space, women's access to political office is constrained by gender norms produced and marked in their speech, especially in their enunciation choice. This paper provides a logometric analysis of political identity construction in women's electoral speech in 1997 (about the use of "I").

1. Introduction

Dans une Cinquième République longtemps masculine (Sineau 2011), l'un des enjeux de l'accès des femmes aux affaires de la cité réside dans la construction d'une identité politique légitimée et avalisée par l'onction du suffrage universel (Coulomb-Gully 2012).
Dans cette contribution, nous postulons que le discours (électoral) est l'un des médiums privilégiés du processus d'invention des élues contemporaines. Se disant

candidates, les femmes accèdent à une prise de parole inédite dans la sphère politique, rompant ainsi le silence qui a longtemps caractérisé leur vie publique. Surtout sous la Cinquième République, avec la mise en place du scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les élections législatives, elles s'affirment et mènent campagne en leur nom propre[1]. De meeting en réunions politiques, les prétendantes à la députation se font connaître, justifient leur candidature, expliquent les motifs de leur engagement, explicitent les valeurs qui les animent et exposent un programme susceptible de rallier l'adhésion majoritaire. C'est par le truchement des mots que les candidates s'approprient les rôles parlementaires et produisent une identité politique admise dans une République façonnée par les *habitus* et les pratiques viriles (Fraisse 1995, Riot-Sarcey 1995, Viennot 1996).
Au croisement de l'histoire politique, des études de genre et de l'analyse du discours, cette étude de cas cherchera, après avoir posé le cadre théorique et méthodologique adopté, à observer le discours électoral des députées élues en 1997 - année qui voit la part des femmes siégeant dans l'Hémicycle dépasser le seuil symbolique des 10% - pour en souligner l'une des spécificités discursives majeures : la sur-utilisation du pronom « je ».

1.1 Genre, discours et politique

Si l'observation des comportements, du vote ou des politiques publiques mises en œuvre par les élu-e-s permet de cerner les modalités d'exercice des charges politiques par les femmes (Achin 2005, Navarre 2015), leur discours semble être le lieu privilégié de leur individuation politique. D'abord parce que plus

[1] Sous la Cinquième République, seule l'élection législative de 1986 se déroule au scrutin de liste.

qu'ailleurs, le discours est central dans l'activité politique contemporaine. L'essentiel des engagements, des luttes pour la conquête du pouvoir, de l'exercice du mandat ou encore des activités de représentation est médié par la parole publique. C'est par les productions discursives des acteurs/trices politiques que l'institutions qu'ils/elles incarnent deviennent sensibles aux citoyen-ne-s (Lagroye 1997). Ensuite, parce qu'en politique le discours se saurait être relégué au simple rang de véhicule d'information. Il est au contraire ce qui institue, ce qui identifie, ce qui construit la réalité politique (Austin 1970, Searle 1998). De la même manière que les mots, les slogans, les discours contribuent à l'identification et à la caractérisation de forces politiques (Gerslté 1979, Labbé 1977, Mayaffre 2000, Peschanski 1989), nous postulons que le discours public des femmes participe à l'élaboration des figures d'élues de la République et rend compte des contraintes spécifiques qui portent sur elles.

On sait, fort-e-s de 40 années de travaux sur le genre (Bereni et alii 2012), que la différence des sexes ne saurait être ramenée à un simple état de nature, immuable et a-historique. Les travaux en sciences humaines et sociales ont montré le caractère politico-culturel de la différence des sexes et, sans toujours les questionner, ont révélé la prégnance des représentations discursives dans la mise en place d'identités et de catégories sexuées inégalitaires. La définition du genre, comme « un système de bi-catégorisation hiérarchisé entre les sexes et les valeurs et les représentations qui leur sont associées (féminin/masculin) » (Achin et Bereni 2013), que nous adoptons ici, suppose deux implications épistémologiques majeures qui lient étroitement le genre et le langage. D'une part, le genre comme construit social et idéologique trouve dans le langage un support de choix pour se fixer et

se diffuser (Duchêne et Moïse 2011, Chetcuti et Greco 2012). D'autre part, le discours (électoral) trouve dans le genre, principe d'ordre et de hiérarchie, une grammaire pour se légitimer et s'imposer au cours des luttes discursives que sont les débats politiques. Dans un mouvement de circularité, les pratiques langagières sont informées par les symboles, les normes et représentations genrées en même temps qu'elles participent à la (re-)construction des groupes, des inégalités et des différences. Produits sociaux informant une réalité, les discours procèdent des hiérarchies de genre en même temps qu'ils modèlent les identités féminines et masculines. C'est dans le langage que s'inscrivent les rapports sociaux de sexes, que sont réifiées les catégories, que se perpétuent ou se subvertissent les antagonismes. Sans nier la réalité sociale des inégalités, il faut reconnaître au discours le statut de traces des hiérarchies de sexes et un rôle essentiel dans l'accomplissement du genre. En somme, pour le dire avec C. Michard (2012, p.24), le langage est « à la fois le symptôme du rapport de pouvoir et l'un des moyens de sa mise en œuvre ».

Si les discours et leur analyse critique a été très tôt au cœur des études sur les femmes et le genre (Riot-Sarcey 2000, Thébaut 2007) et leur centralité réaffirmée avec une force inédite par les travaux de l'historienne J.W. Scott (1986) puis de la philosophe J. Butler (2006), les analystes du politique ont durablement délaissé l'étude de la matérialité linguistique des productions discursives des actrices politiques[2] (Coulomb-Gully et Rennes 2010).
Pourtant, l'analyse du discours apparaît comme une voie favorable d'appréhension des processus de différenciation

[2] Le discours médiatique sur les femmes politiques a en revanche été davantage étudié. Cf. par exemple (Coulomb-Gully 2012 ; Olivési 2012).

et de hiérarchisation des sexes dans les discours produits au sein d'espaces politiques divers. En permettant la prise en compte de la matérialité discursive du genre et des identités qu'il génère, l'analyse du discours permet la réaffirmation des axiomes fondateurs du genre et ouvre la voie à un dialogue interdisciplinaire fructueux avec l'étude du champ politique. Loin de se fixer comme objectif illusoire de définir les traits linguistiques qui définiraient des styles féminins et masculins en langue, invariants à la situation de production ou de communication, l'analyse du discours cherche au contraire à repérer les processus discursifs qui façonnent les catégories et les idéologies en contexte[3].
Aussi l'une des voies d'approche du personnel politique féminin sous la Cinquième République réside t-elle dans la critique historicisée de leurs discours.

1.2 Corpus et Méthode

Cette contribution en propose un exemple, à partir de l'étude logométrique d'un corpus de professions de foi électorales de femmes et d'hommes élu-e-s député-e-s lors des élections législatives françaises de 1997. Date importante dans l'histoire de la féminisation du Parlement, le scrutin de 1997 retient également l'attention pour s'être tenu dans le contexte de développement de revendications paritaires (Gaspard et al. 1997) qui aboutissent en 2000 à une réforme constitutionnelle.
Pour tenter de cerner les spécificités de l'engagement des candidates de 1997, dans une perspective comparative à la fois chronologique et genrée, nous replacerons le discours électoral de ces dernières dans un plus vaste corpus textuel rassemblant les proclamations électorales de toutes les

[3] Matériellement et linguistiquement, celui-ci trouverait son unité maximale formalisable dans le corpus (Mellet 2002).

élues députées depuis 1958 et un échantillon raisonné de tracts électoraux d'hommes rédigés dans des conditions de production comparables[4].
Incarnant un observatoire de la parole électorale sur 50 ans, le corpus de profession de foi s'avère particulièrement pertinent pour rendre compte des promesses de représentation des locuteurs/trices candidat-e-s. Plus qu'un catalogue de propositions, la proclamation électorale présente les impétrant-e-s, leurs engagements, les ressources, les valeurs et les justifications qui les sous-tendent. Elle est le lieu de l'invention de l'élue et de l'institution de modèles de représentation.

Corpus important par la taille et par son statut historico-politique, son étude réclame une méthodologie susceptible de guider l'interprétation des textes en son sein. La logométrie, éprouvée depuis longtemps pour l'analyse des discours politiques, apparaît particulièrement adaptée pour plusieurs raisons. « Traitement (semi-)global automatique du texte dans toutes ses dimensions : graphiques, lemmatisées, grammaticalisées » (Mayaffre 2010), la logométrie permet une herméneutique contrôlée. Ici, l'étude des candidatures des futures élues de la onzième législature passe par sa mise en contraste avec un corpus de textes d'hommes relevant du même horizon historico-

[4] Précisément, le corpus rassemble la quasi-exhaustivité des professions de foi de 1er tour – conservées aux Archives de l'Assemblée nationale dans le Barodet depuis 1881 – des candidates élues aux élections législatives tenues au scrutin uninominal majoritaire (l'élection de 1986 au scrutin de liste est écartée ne permettant pas l'analyse de la variable « sexe » de chaque candidature). L'échantillon de textes d'hommes a été sélectionné selon une logique chronologique, politique et géographique : pour un texte de femme élue a été retenu un texte d'homme élu à la même date, dans la même zone géographique et appartenant au même bord politique. L'ensemble compte 719 textes pour 463 236 occurrences.

discursif (Guilhaumou 2006). Concrètement, il s'agit pour l'ordinateur de considérer, compter et indexer la totalité des unités textuelles de chaque sous-ensemble (chronologique et/ou sexué) du corpus pour en faire émerger de manière heuristique les saillances linguistiques caractéristiques. Par là c'est la complexité de l'élaboration du sens politique qui est affirmée (chaque mot – surtout lorsqu'il répond à une distribution fréquentielle remarquable – contribue à l'identification politique), la représentativité des résultats qui est assurée (seuls les usages statistiquement significatifs sont interprétables) et les *a-priori* de l'analyste qui sont, un temps, contenus et soumis à l'objectivation du traitement à l'aveugle du corpus.

2. Un pronominalisation différenciée : un constat quantitatif

Outre un certain nombre de traits lexicaux distinguant les textes des futures législatrices de ceux de leurs homologues élus en 1997, la statistique révèle que c'est au niveau de l'économie essentielle des discours que se distinguent premièrement les candidatures des femmes et des hommes : celle de la pronominalisation.

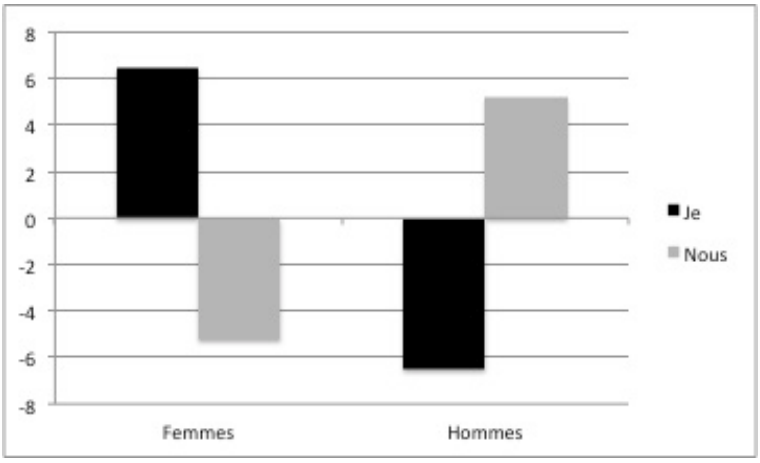

Figure 1 : Distribution des lemmes « je » et « nous » dans les corpus Femmes et Hommes en 1997

Comme l'indique le graphique ci-dessus, les candidatures des candidat-e-s procèdent de stratégies pronominales inverses qui leur confèrent une personnalité très différente. Et pour cause, si l'on considère avec Benveniste (1966) qu'un discours politique est un « langage émis par une personne en direction d'une autre en vue de la convaincre », on admet le rôle central des marques linguistiques du locuteur ou de la locutrice dans son texte. La deixis personnelle informe mieux que tout autre indice textuel du rapport entre les énonciateurs/trices et leurs interlocuteurs/trices. En politique, elle contribue à fixer les rôles des élu-e-s et des représenté-e-s.

De ce constat chiffré émerge pour l'analyste du discours des interrogations heuristiques : pourquoi les candidates, victorieuses (essentiellement socialistes) [5] , ont-elles

[5] 43 des femmes élues en 1997 sont socialistes ou apparentées. Au total, elles sont 51 élues de gauche pour 12 élues de droite. La répartition des pronoms dans les textes des élu-e-s de droite

davantage rechigné que leurs camarades à utiliser la rhétorique sur le mode du « nous » pourtant suggérée par le slogan du parti socialiste : « Changeons d'avenir, nos engagements pour la France » ? Quel discours produisent-elles autour du « je » ? Que nous indique-t-il des modalités de l'accès des femmes au Palais-Bourbon et de la construction de leur légitimité ?

3. Deux stratégies énonciatives, deux stratégies discursives ?

Face aux milliers d'occurrences des pronoms « je » et « nous » dans le corpus en notre possession, l'exigence sémantique de re-contextualisation (Rastier 2001) trouve un soutien précieux dans la statistique co-occurrentielle (Mayaffre 2008, 2014). En considérant les unités textuelles deux à deux, en fonction de la régularité et de la significativité de leur association au sein d'une fenêtre textuelle prédéfinie (ici, le paragraphe), le traitement des co-occurrences[6] rend compte du discours produit autour des pronoms personnels de première personne dont on a constaté l'inégale distribution selon le sexe des candidat-e-s.

---

exclusivement confirme néanmoins la pronominalisation sexuée repérée dans l'ensemble du corpus de 1997.

[6] Le mode de calcul hypergéométrique implémenté dans HYPERBASE sera utilisé ici (Brunet, 2007). Soit s = nombre de paragraphes, f = fréquence du mot-pôle dans le texte, g = fréquence du mot co-occurrent dans le texte et k = co-occurrence observée. Alors : Prob (x=k) = (f ! (s+g) ! g ! (f+s) !) / (k ! (f-k) ! (g-k) ! (s+k) ! (f+g+s) !)

Co-occurrents de « je » [7] - Corpus Femmes 1997	Indice de spécificité	Co-occurrents de « nous » - Corpus Hommes 1997	Indice de spécificité
votre	10,16	vouloir	5,89
engager	6,85	construire	4,42
vous	6,46	proposer	3,57
mère	6,01	relever	3,36
battre	5,29	Europe	3,35
avoir	5,15	devoir (verbe)	3,34
conseiller	5,03	gouvernemental	3,21
suffrage	4,73	soutien	3,02
savoir	4,61	chacun	2,99
femme	4,11	société	2,94
élu	3,93	réduire	2,90
faire	3,72	demain	2,88
toujours	3,69	défaire	2,81
député	3,69	démocratie	2,75
demande	3,42	ultra-libéral	2,72
rencontrer	3,35	défi	2,72
compter	3,31	sort	2,57
croire	3,24	priver	2,57
écoute	3,21	contraire	2,57
connaître	3,20	abaisser	2,55
préoccupation	3,17	quotidien	2,48
attentif	3,05	ensemble	2,40
enfant	2,99	ambition	2,40
consacrer	2,94	durée	2,38
travailler	2,93	réformer	2,38
tenir	2,88	mondial	2,35
énergie	2,83	faire	2,30

[7] Les co-occurrents sont donnés sous leur forme lemmatisée. N'ont pas été reproduits les pronoms réfléchis, possessifs… dérivants des pronoms personnels étudiés.

être	2,78	refuser	2,30
prêt	2 ,73	mobiliser	2,28
inquiétude	2,73	prendre	2,25
socialiste	2,63	progrès	2,19
conviction	2,59	français	2,18
convaincre	2,57	priorité	2,17
confiance	2,42	effort	2,15
proche	2,32	besoin	2,14
défendre	2,30	confiance	2,11
attente	2,28	tout	2,08
terrain	2,23	enfant	2,05
concret	2,18	constitution	2,02
agir	2,13	redonner	2
actif	2,01	fracture	2

Figure 2 : Co-coccurrents de « je » dans le corpus Femmes 1997 et de « nous » dans le corpus Hommes 1997

A quelques exceptions près, le tableau ci-dessus indique que la pronominalisation différenciée des candidatures des hommes et des femmes implique la production de deux types de discours nettement distincts. Le discours électoral articulé au pronom « nous » prend une dimension résolument politique et collective visant à créer une adhésion majoritaire autour d'un projet ou d'une vision. *A contrario*, le « je », statistiquement préféré dans le discours des candidates de 1997, apparaît davantage comme un mot a-politique axant l'essentiel de la légitimation discursive autour de la mise en scène d'une identité personnelle.

3.1 Le « nous » masculin : affirmation identitaire, discours programmatique et affrontement politique

En sur-utilisant le « nous », les candidats inscrivent leur candidature dans les enjeux de la brève campagne de 1997

(Perrineau et Ysmal 1998) : la politique économique et sociale (« ultra-libéral », « société »), la « démocratie » ou encore l' « Europe ». Sur chaque thème, les candidats énumèrent des propositions de « réforme[r] ». C'est ce que tend à montrer la forte association entre le pronom « nous » et des verbes exprimant le volontarisme (« vouloir »), la nécessité (« devoir ») ou encore l'action (« construire », « relever », « priver », « abaisser », « réduire », « défaire »…) politiques. L'une des phrases caractéristiques des discours électoraux des hommes (par rapport à ceux des femmes) de la période, que l'on doit à Raymond Barre, témoigne de cette rhétorique programmatique :

« Nous devons choisir la voie du courage et de la raison, continuer de rénover l'Etat, d'assainir les finances publiques et la sécurité sociale, stimuler la création d'emplois, accroitre la compétitivité de nos entreprises, concilier l'efficacité de l'économie de marché avec la nécessaire lutte contre les inégalités, donner plus de liberté à chaque Français, renforcer la sécurité, mener une politique volontariste d'intégration sans complaisance vis-à-vis de l'immigration clandestine. » (Barre, 1997, Centre Droit, Rhône)

Ce à quoi les candidats de gauche répondent, sur le même mode d'énonciation :

« Nous proposons de replacer l'Homme au cœur de l'économie pour bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus généreuse. » (Carcenac, 1997, Gauche socialiste, Tarn)

Ou encore à propos de l'un des enjeux forts de la campagne, l' « Europe » :

« Nous changerons d'Europe » (Borel, 1997, Gauche socialiste, Vaucluse)

« Nous construirons l'Europe sociale, sans défaire la France ». (Duron, 1997, Gauche socialiste, Calvados)

Ainsi, la candidature des hommes élus lors du onzième scrutin législatif de Cinquième République s'organise – plus que celle des femmes – autour de programmes et de visions concurrentes de la réalité ; chacun essayant d'asseoir sa position en ralliant l'adhésion des électeurs/trices (« ensemble ») autour des actions à mener pour l'avenir (« demain »).

Dans le discours produit autour du mot-pivot « nous », l'identification se construit également par opposition à un autre groupe ou à un autre positionnement. L'unité du « nous » se forme à partir du rejet d'un tiers. Certains candidats parlent explicitement d'affrontements de camps :

« Nous avons la conviction que le camp du progrès et de la démocratie peut l'emporter, l'emporter sur celui des sacrifices, des injustices et des inégalités, de l'Europe de l'argent-roi, de la soumission aux marchés financiers et de la marche forcée vers la monnaie unique » (Gayssot, 1997, Gauche communiste, Seine Saint Denis)

Dans le contexte d'opposition entre la majorité sortante et les partis de gauche, le « nous » se combine à l'énonciation d'une alternative politique (« avec nous », contre le gouvernement) soumise au choix (« ou bien ») des électeurs/trices :

« Les élections législatives des 25 mai et 1er juin prochains vont décider de l'avenir de notre pays jusqu'au début du prochain siècle. Vous aurez à effectuer un choix essentiel […]. Ou bien laisser se développer la politique du gouvernement Juppé avec ses conséquences […]. Ou bien construire avec nous une société de progrès et de solidarité avec plus de justice et de

liberté, plus de croissance et d'emplois […] » (Delebarre, 1997, Gauche socialiste, Nord)

Sans que le référent en soit toujours explicité (je + tu, je + tu + il(s), je +il(s)…), l'usage dominant du « nous » dans le discours électoral des hommes tend à l'effacement du locuteur réel (et symétriquement de l'auditoire « vous ») au profit d'une énonciation englobant un groupe, multiple mais unique. Les électeurs et les électrices sont enjoint-e-s à adhérer à un programme et à une vision collective. L'affirmation identitaire des locuteurs – *a fortiori* de ceux de gauche – est forte : par la stratégie pronominale du « nous », ils constituent un groupe capable d'exister face à un autre. Comparativement aux candidates-locutrices, les hommes s'autorisent le statut de locuteur collectif et inscrivent leur candidature dans le jeu de l'affrontement partisan. Stratégie rhétorico-politique bien ancrée dans les mœurs discursives contemporaines (Collectif 1985), elle est manifestement affiliée aux masculinités politiques. Les hommes de 1997, bénéficiant du capital corporel, historique et politique de leur appartenance au sexe masculin, limitent la mise en scène de leur individualité pour construire un territoire d'identification plus large. La statistique montre que les femmes, s'exprimant dans des conditions comparables aux candidats, font *a contrario* le choix plus ou moins contraint d'une énonciation repliée sur elles-mêmes.

3.2 Le « je » dans le discours des candidates : jeu sur l'*ethos* féminin en contexte paritaire.

Si les candidates des dernières élections législatives du 20° siècle ne se privent pas de l'usage du pronom « nous », elles investissent de manière statistiquement remarquable une énonciation sur le mode du « je ». Loin d'être une variation insignifiante de la situation

d'énonciation, l'étude de l'environnement co-occurrentiel du pronom révèle la production d'un discours sensiblement distinct de celui développé par les hommes, candidats à la même période.

Là où l'usage du « nous » procède d'une identification collective, le discours induit par l'emploi de la première personne du singulier met en relation la locutrice, dans son individualité, et l'auditoire. Comptés parmi les co-occurrents privilégiés du lemme « je » dans le corpus féminin, les mots « votre » ou « vous » informent l'une des vocations du mode énonciatif sur-utilisé par les femmes : expliciter le lien de représentation entre elles et leurs mandataires. Par cette tension entre le « je » et le « vous », les candidates définissent des places et des rôles, et en demandent la reconnaissance au corps électoral. Basiquement, le recours au « je » permet d'instituer de façon performative les locutrices en candidates officielles face à un corps électoral qu'elles convoquent :

« Pour la première fois, je sollicite vos suffrages » (Reynaud, 1997, Gauche socialiste, Charente)

Surtout, la mise en relation entre le « je » et le « vous » se combine dans les textes électoraux à de nombreux verbes qui décrivent la promesse de représentation en train de se dire. Plus qu'un programme, c'est l'engagement personnel de la locutrice qui est souligné et défini. En témoigne le fort indice d'association entre le pronom et le verbe « engager » (+6,81).

« Je m'engage à être votre porte-parole et à vous rendre compte régulièrement de mes actions. » (Reynaud, 1997, Gauche socialiste, Charente)
« Femme de parole et femme d'action, je m'engage, élue député, à relayer avec force et conviction au Parlement vos

demandes, vos projets, à faire entendre votre voix pour améliorer votre vie quotidienne, à porter haut les couleurs du Bessin et de la côte de Nacre, à les faire connaître et reconnaître nationalement. » (Dumont, 1997, Gauche Socialiste, Calvados)
« Oui, je m'engage une fois élue à rester à l'écoute de vos idées et de vos difficultés, car c'est de votre message que les lois votées à l'Assemblée nationale doivent être nourries. » (Lazerges, 1997, Gauche Socialiste, Hérault)

Les citoyen-ne-s sont ainsi appelé-e-s à adhérer à une manière d'exercer la représentation nationale, qui médiée par des verbes d'action, insiste sur l'implication active des candidates (« battre », « faire », « rencontrer ») auprès des électeurs/trices:

« […] j'ai la volonté de me battre avec vous dans notre circonscription […] » (Marre, 1997, Gauche Socialiste, Oise)
« Si je me présente aujourd'hui pour être votre députée, c'est pour la mise en œuvre d'une autre politique, mais c'est aussi pour vous aider, comme je l'ai déjà fait et prouvé dans le passé. » (Rivasi, 1997, Gauche Socialiste, Drôme)

Même lorsque le message dépasse la simple mise en scène de l'engagement de la candidate pour exprimer une idée politique, les énoncés produits autour du « je » sont marqués par la présence des locutrices ; leur crédibilité est ramenée à la justification individuelle d'une croyance ou d'un savoir. Des verbes d'énonciation, tels « croire » ou « savoir » (souvent associés à un modalisateur) embrayent une argumentation ou une opinion soutenue par le regard réflexif du sujet sur son énonciation :

« Je sais que le libéralisme économique et que la politique de l'actuel gouvernement ne peuvent conduire qu'à creuser les inégalités et à remettre en cause les valeurs de la République. » (Carrion-Bastok, 1997, Gauche Socialiste, Paris)

« Chacun s'interroge : à quoi sert ce vote, peut-il changer notre quotidien ? Y a t-il vraiment un choix ? Personnellement, je le crois et je le veux. » (Lignières, 1997, Gauche Socialiste, Pyrénées Atlantique)
« Passionnément attachée à mon pays, je ne crois pas que le visage de la France puisse s'identifier au visage des extrémismes » (Catala, 1997, Gaullisme, Paris)

La tension discursive entre le « je » et le « vous » qui émerge dans les candidatures des futures représentantes – associée à des verbes énonciatifs et performatifs construisant les modalités de l'engagement énoncé – ne vise évidemment pas à la mise en place d'un affrontement ou d'une distance entre les locutrices et les électeurs/trices mais tend au contraire à gagner leur conviction et leur vote :

« Je vous demande donc de vous mobiliser le 25 mai et de m'apporter votre concours personnel. » (Bassot, 1997, Centre Droit, Orne)
« Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai d'être à vos côtés pour vous défendre au quotidien » (Bachelot, 1997, Gaullisme, Maine et Loire)

Par ce discours polémique (Dubois 1969), en tension entre l'affirmation individuelle des locutrices et la désignation de l'auditoire, les candidates tentent d'asseoir leur candidature sur la force de leur implication individuelle dans la promesse de représentation qu'elles constituent en l'énonçant. L'adhésion des citoyen-ne-s est moins attendue sur une identification collective autour d'un projet ou contre un camp que sur un lien de représentation qui est actualisé, exhibé, défini dans l'énonciation.

Si les femmes rejettent l'identification collective et partisane, majoritairement adoptée par les hommes, c'est qu'elles semblent trouver dans un discours replié sur le

« je » un registre de légitimation efficace dans le contexte électoral de 1997. En effet, la parole de campagne est sous-tendue par la demande de confiance exigée par la fonction briguée. De ce fait, elle vise à la construction et à la projection d'un *ethos* de locuteur/trice (Amossy 1999, 2010) qui le/la recommande à son auditoire. L'efficacité d'un discours tient alors à la crédibilité qu'il produit. Celle-ci naît d'une (re-)négociation de données factuelles comme le statut institutionnel, les capitaux politiques et militants, mais aussi le sexe et ses représentations. Autant d'éléments qui façonnent l'*ethos* préalable des candidat-e-s (Maingueneau 1999, Jaubert et Mayaffre 2013).

La lecture du profil co-occurrentiel du pronom « je » dans le corpus des femmes parlementaires semble indiquer que cette stratégie énonciative permet aux candidates de composer avec l'*ethos* préalable de femme – on pourrait également dire avec des représentations traditionnelles de la féminité – pour le rendre compatible voire le valoriser dans la conquête du mandat brigué.
Au quatrième rang des co-occurrents du pronom de la première personne du singulier est ainsi attesté le mot « mère »[8], plus loin sont comptés le lemme « femme » ou encore le mot « enfant ». Centré sur la personnalité des candidates, le discours produit autour du « je » procède des représentations de genre. En témoigne cette promesse de Sylvie Andrieux :

« Je m'engage à me battre, comme une femme sait le faire, pour que la rénovation du logement devienne une priorité nationale » (Andrieux, 1997, Gauche Socialiste, Bouches du Rhône)

[8] Dans le profil co-occurrentiel de « je » dans le corpus masculin, l'équivalent « père » n'est pas compté.

Par la mise en avant de son engagement individuel sur le mode du « je », cette candidate s'autorise à recourir à l'argumentation par le genre (Bonnafous 2003). La félicité de son acte de parole est d'autant plus grande que la locutrice convoque en appui les représentations traditionnelles de son sexe, ici la prétendue ténacité des femmes pour des causes justes.

L'énonciation à la première personne du singulier permet ainsi aux locutrices de faire valoir leur statut de femme et de mère pour justifier de leur connaissance et de leur proximité avec les situations de leurs administré-e-s :

« Femme, je vis aussi les difficultés des mères qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle et je sais que c'est encore plus dur pour ceux et celles qui cherchent du travail » (Lignières, 1997, Gauche Socialiste, Pyrénées Atlantiques)

Longtemps des stigmates excluant de la vie politique, la féminité et la maternité – ramenée à des qualités et des expériences personnelles des candidates – deviennent des registres de légitimation des candidatures :

« Femme, mère de famille, j'ai la préoccupation de faciliter la vie quotidienne, par une attention plus grande aux réalités concrètes » (Touraine, 1997, Gauche Socialiste, Indre-et-Loire)
« Mieux qu'un autre, je serai à l'écoute des jeunes, des familles, attentive à vos préoccupations, déterminée à bâtir un monde plus juste et plus solidaire, à construire un autre avenir pour nos enfants » (Dumont, 1997, Gauche Socialiste, Calvados)

Ces deux extraits projettent une image crédible des candidates-locutrices appuyées sur les représentations traditionnelles de la féminité, tournée vers le « concret », « attentive », à l' « écoute », autant de mots fréquemment associé au « je ». De façon suggestive, ils soulignent

également les qualités (féminines) des candidates dans des comparaisons dont le comparé n'est pas explicité (« Mieux qu'un autre » ou « une attention plus grande ») mais renvoie sans doute aux représentations traditionnelles de l'homme politique, ainsi critiqué en creux.

Quoi qu'il en soit, en sur-utilisant la première personne du singulier les femmes enracinent leur argumentation dans une individualité genrée valorisée et contribuent à faire des représentations des qualités dites féminines une ressource politique (Guionnet 2002, Levêque et Dulong 2002). Le profil co-occurrentiel du pronom en témoigne : en 1997, les candidates espèrent remporter des suffrages en insistant sur leurs compétences individuelles et genrées. En plus de leur statut de femmes et de mères, elles développent un discours sur leur « préoccupation », leur « travail[ler], leur « énergie », leur « conviction », leur proximité (« proche »), leur capacité d'action sur le « terrain »… Autant de qualités qui semblent valorisées dans la compétition électorale de 1997, surtout lorsqu'elles sont portées par des femmes.

« Députée, je serai proche de vous, attentive à vos problèmes et j'aurai la même énergie pour me battre pour vous […] » (Gillot, 1997, Gauche Socialiste, Val d'Oise)
« En m'apportant votre soutien vous ferez le choix d'un vrai député, d'une femme attentive à vos préoccupations quotidiennes, soucieuse de défendre tous les secteurs de cette circonscription. » (Perol-Dumont, 1997, Gauche Socialiste, Haute-Vienne)

En sur-investissant une énonciation sur le mode du « je », les candidates produisent non seulement une identité politique repliée sur leur individualité et réaffirment, de

manière paradoxale sur la sphère parlementaire, des représentations traditionnelles de la féminité.

Sans doute, le choix rhétorique des prétendantes à la députation est-il à mettre en relation avec leur profil de néophytes : si elles ont souvent été engagées dans la vie locale ou associative et sont adhérentes d'un parti, les candidates de 1997 sont pour 2/3 d'entre-elles élues pour la première fois au Palais-Bourbon. *Outsider* et moins dotées en ressources politiques et partisanes, les femmes se replieraient sur une candidature moins politisée mais davantage personnalisée. Si la piste des facteurs politico-biographique est évidemment informative et nécessaire pour interpréter la parole électorale des candidates mais elle s'avère incomplète. En effet, le renouvellement des candidatures en 1997 dépasse le seul groupe des femmes. Après la débâcle de la gauche en 1993, nombreux sont les primo-élus socialistes en 1997. Par ailleurs, M. Sineau (2011) a montré que les femmes de la 11° législature étaient moins souvent mariées que les hommes (56% des femmes contre 84% des hommes) et étaient plus nombreuses à n'avoir pas d'enfants (19% contre 10%). Pourtant, la statistique lexicale l'indique : elles sont plus nombreuses à mentionner leur statut d'épouse et de mère[9]. Ainsi les stratégies discursives mises en place par les femmes politiques répondent évidemment à leur place dans l'arène électorale mais également aux contraintes et aux attentes qu'elles perçoivent de leur parti ou encore de l'opinion publique. L'énonciation sur le mode du « je » qui caractérise significativement le groupe des locutrices ne saurait s'expliquer par le seul profil des femmes en politique mais semble répondre aux modalités de légitimation genrées des groupes à un moment donné.

[9] Les termes « mariée » (+2,2) et « mère » (+3,5) sont des spécificités féminines en 1997, contrairement à leurs équivalents masculins dans le corpus des hommes.

En effet, la stratégie rhétorique adoptée par les candidates de 1997 semble d'autant plus autorisée et efficace qu'elle répète les modalités de légitimation des revendications paritaires importées sur la scène parlementaire. Proposition issue des milieux féministes militants et promesse de réforme formulée par Lionel Jospin, la parité est, à l'occasion du scrutin, défendue par les candidates dans leur profession de foi. Loin de faire référence à la nécessaire égalité entre les sexes en politique – au cœur des luttes féministes -, les candidates adoptent plutôt une posture différentialiste et visent à légitimer la mesure en faisant valoir la plus-value que constituerait la présence des femmes, et par là la leur, au sein des instances électives de la République :

« Le parti socialiste s'est engagé dans la voie de la parité afin de permettre aux femmes d'entrer dans la vie publique où elles apportent plus d'humanité, des solutions concrètes, un sang neuf loin des querelles politiciennes » (Roudy, 1997, Gauche Socialiste, Calvados)
« Osez enfin la parité, parce que les femmes amènent un ton nouveau dans une vie politique sclérosée » (Aubert, 1997, Gauche Socialiste, Eure et Loire)
« L'entrée des femmes à l'assemblée nationale, voulue par le parti socialiste, permettra de gouverner autrement et de mettre la politique à l'écoute de notre société » (Touraine, 1997, Gauche Socialiste, Indre et Loire)
« Plus à l'écoute, plus près des préoccupations quotidiennes, les femmes peuvent renouveler l'approche des problèmes » (Guinchard-Kunstler, 1997, Gauche Socialiste, Doubs)

Eloquents par leurs similitudes avec le discours articulé autour des présentations de soi des candidates sur le mode du « je », ces extraits construisent les rôles politiques au féminin. Dans le contexte paritaire, largement axé dans le débat politique sur la mise en avant des spécificités et des

différences dont seraient porteuses les femmes, la production d'un *ethos* efficace auprès des électeurs et des électrices est contrainte par la nécessité de faire valoir sa « bonne » féminité. L'un des moyens mis en œuvre par les locutrices est ainsi d'exhiber une identité personnelle et individuelle s'ancrant dans les modèles admis des qualités et compétences féminines en politique.

Conclusion

Stratégie efficace en 1997 puisqu'elle mène à l'élection de 10% de femmes à l'Assemblée nationale et qu'elle ouvre une période de retournement du stigmate féminin en politique (Achin et alii 2007), la pronominalisation repliée sur le « je » des candidates – *a fortiori* de gauche, camp plutôt marqué par une énonciation collective – témoigne également du poids des normes de genre dans l'élaboration des *ethos* et des engagements. A quelques années du vote des lois dites sur la parité, les femmes peinent encore à incarner un groupe, à accéder à l'universel et se replient sur une identité personnelle et étroite. Certes très affirmée et présente dans les énoncés, l'identité des candidates de 1997 s'inscrit dans l'infra ou l'a-politique. Peu englobante, l'énonciation sur le mode du « je » individualise et distingue les locutrices là où le but premier du discours politique en démocratie est de construire une identité commune et collective. Pourtant les candidates y trouvent un moyen de légitimation efficace leur permettant de jouer des représentations traditionnelles de leur sexe pour prétendre répondre aux « attente[s] » des citoyen-ne-s dans un contexte politique touché par une crise de la représentation.

Références

Achin C. (2005). *Le mystère de la Chambre Basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000)*. Paris : Dalloz

Achin C. et alii (2007). *Sexe, genre et politique*. Paris : Economica

Achin C., Dorlin E. et Rennes J. (2008). Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques. *Raisons politique*, *31/3*, p. 5-17

Achin C. et Bereni L. (2013). *Dictionnaire Genre et Science politique*. Paris : Presses de Science po

Amossy R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne-Paris : Delachaux Niestlé

Amossy R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Armand Colin

Austin J. (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris : Le Seuil

Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard

Bereni L. et alii (2012). *Introduction aux études sur le genre*. Bruxelles : De Boeck

Bonnafous S. (2003). « Femme politique » : une question de genre ?. *Réseaux*, *120/4*, p. 119-145

Butler J. (2006). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte

Chetcuti N. et Greco L. (2012). *La face cachée du genre*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle

Collectif (1985). Le nous politique. *Mots. Les langages du politique*, 10.

Coulomb-Gully M. et Rennes J. (2010), Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique franaçaise gender blind. *Mots. Les Langages du politique. 94*, 175-182

Coulomb-Gully M. (2012). *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris : Payot
Dubois J. (1969). Enoncé et énonciation. *Langages*, *13*, p. 100-110
Duchêne A. et Moïse C. (2011). *Langage, Genre et Sexualité*. Montréal : Editions Nota Bene
Fraisse G. (1995). *Muse de la Raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*. Paris : Gallimard
Gaspard F., Servan-Schreiber et Le Gall A. (1997). *Au pouvoir citoyennes ! : Liberté, égalité, parité*. Paris : Le Seuil
Gerstlé J. (1979). *Le langage socialiste*. Paris : L'Harmattan
Guilhaumou J. (2006). *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté
Guionnet C. (2002), Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité, *Politix*, *60/15*, p. 113-146
Labbé D., (1977). *Le discours communiste*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
Lagroye J. (1997). On ne subit pas son rôle. Entretien avec J. Lagroye. *Politix*, *38/10*, p. 7-17
Levêque S. et Dulong D. (2002). Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique. *Politix*, *60/15*, p. 81-111
Mainguenau D. (1999). « Ethos, scénographie et incorporation », Dans Amossy R. (dir), *Images de soi dans le discours* (p. 75-100), Paris-Lausanne : Delachaux et Niestlé
Mayaffre D. (2000). *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. Thorez, Blum, Flandin et Tardieu (1928-1939)*. Paris : Honoré Champion

Mayaffre D. (2008). De l'occurrence à l'isotopie. Les cooccurrences en lexicométrie. *Sémantique et Syntaxe*, *9*, p.53-72
Mayaffre D. (2010). *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*. Thèse d'Habilitation à diriger des recherches [en ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00655380/]
Mayaffre D. (2014). Plaidoyer en faveur de l'Analyse de données co(n)Textuelles. Parcours co-occurrentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014), Dans Née et alii (eds), *JADT : 12° journée internationales d'Analyse statistique de données textuelles*, Paris
Mellet S. (2002). Corpus et recherches en linguistique. *Corpus*, 1, [en ligne : http://corpus.revues.org/7]
Michard C. (2012). « Rapport de sexage, effet idéologique et notion de sexe en français », Dans Chetcuti N. et Greco L. (dir.), *La face cachée du genre* (p. 23-38). Paris : Presses Sorbonne nouvelle
Navarre M. (2015), *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes : PUR
Olivési A. (2012). *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail
Perrineau P. et Ysmal C. (1998). *Le vote surprise. Les élections législatives du 25 mai et 1er juin 1997*. Paris : Presses de Sciences po
Peschanski D. (1989). *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du P.C.F. (1934-1936)*. Paris : Klincksieck
Rastier F. (2001). *Arts et Sciences du texte*. Paris : PUF
Riot Sarcey M. (1995). *Démocratie et représentation*. Albi : Editions Kimé
Riot Sarcey M. (2000). L'historiographie française et le concept de genre, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *47/4*, p. 805-814

Scott J. (1988). Le Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du Grif*, n°37-38, p. 125-153
Searle J. (1998). *La construction de la réalité sociale*. Paris : Gallimard
Sineau M. (2011). *Femmes et pouvoir sous la V° république. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*. Paris : Presses de Science po.
Thébaut F. (2007). *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon : ENS Editions
Viennot E. (1996). *Démocratie à la « française » ou les femmes indésirables*. Paris : Publications de l'Université Paris 7-Denis Diderot